

## var Whipple ([Atlas](#))

<b>Description</b>	<p>Nombre de patients uniques ayant subi une opération de Whipple (pancréaticoduodénectomie, qui consiste à retirer la tête du pancréas, le duodénum, le canal biliaire, la vésicule biliaire et parfois une partie de l'estomac et/ou la veine porte) au cours de l'année de référence, par hôpital.</p> <p><i>Codification</i> Nombre de patients uniques</p> <p><i>Remarques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les patients qui ont subi une opération de Whipple sont identifiés à l'aide des codes nomenclature relatifs à cette intervention (<a href="#">code nomenclature</a> = 242012, 242023, 242830 ou 242841).</li> <li>• Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, les conditions régissant la pratique d'une chirurgie de l'œsophage ou du pancréas ont été durcies, de sorte que les patients peuvent compter sur un traitement qualitatif dans un environnement adapté disposant d'une expertise suffisante, appliquée et améliorée en permanence. Plus précisément, les hôpitaux qui souhaitent pratiquer ces interventions sont tenus de signer une convention avec l'INAMI les engageant à respecter plusieurs critères, parmi lesquels un nombre minimum d'interventions par hôpital. Actuellement, les autres interventions rares ou complexes peuvent encore être pratiquées dans tous les hôpitaux aigus de Belgique. Vous trouverez davantage d'informations ainsi que les critères actuels sur le <a href="#">site web de l'INAMI</a>.</li> <li>• L'opération de Whipple est affichée comme indicateur séparé car il s'agit de l'intervention la plus complexe parmi les pancréatectomies. L'expérience du prestataire de soins en la matière sera la plus déterminante dans le résultat de l'intervention.</li> <li>• Ces statistiques ne contiennent aucune donnée relative aux patients traités dans le cadre des 'conventions internationales', et ce jusqu'à la fin de l'année de prestation 2014. Il s'agit de personnes étrangères résidant en Belgique qui, dans certains cas, peuvent prétendre à une indemnité de la sécurité sociale belge grâce au droit à la sécurité sociale de leur pays d'origine combiné aux <a href="#">conventions bilatérales</a> signées par la Belgique avec le pays d'origine concerné. Par conséquent, les chiffres relatifs aux hôpitaux situés en zone frontalière, qui accueillent un afflux important de patients étrangers, sont incomplets. À partir de l'année de prestation 2015, les personnes faisant l'objet de conventions internationales sont reprises dans ces chiffres. Sont prises en compte dans les chiffres les seules interventions des patients possédant un numéro NISS pour lesquels un remboursement par la sécurité sociale belge a eu lieu par ailleurs.</li> <li>• Les banques de données de l'AIM ne contiennent pas de données relatives aux patients non-assurés ni aux fonctionnaires de l'UE et de l'OTAN. Par conséquent, les données de certains hôpitaux bruxellois sont incomplètes.</li> <li>• Des informations sur la fusion des hôpitaux sont disponibles dans <a href="#">un document séparé sur le site web de l'Atlas AIM</a>. L'année de la fusion, les indicateurs des hôpitaux concernés sont incomplets.</li> <li>• Les tableaux chiffrés du « Volume interventions complexes » font usage aussi bien des valeurs '-' que '0'. Ces deux valeurs indiquent que l'intervention concernée n'a pas eu lieu dans l'hôpital pour l'année de prestation correspondante. On utilise '' si aucune intervention figurant dans la liste du « Volume intervention complexes » n'a été pratiquée dans l'hôpital au cours de l'année de prestation concernée. On utilise '0' si l'intervention en question n'a pas été pratiquée dans l'hôpital au cours de l'année de prestation concernée, mais que d'autres interventions figurant dans la liste du « Volume interventions complexes » ont eu lieu.</li> <li>• Les chiffres par unité géographique sont basés sur l'adresse liée au numéro INAMI de l'institution qui a attesté l'opération de Whipple.</li> <li>• Vous trouverez davantage d'informations dans les rapports du KCE ci-dessous :       <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="#">Prise en charge du cancer du pancréas : mise à jour sélective</a>.</li> </ul> </li> </ul>
--------------------	--

<b>Code</b>	stat_014_002_b_At
<b>Variable(s) source(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">SS00020-Code nomenclature</a></li> <li>• <a href="#">SS00075-Numéro d'identification institution</a></li> <li>• SS0085_Gz</li> <li>• SS00105_Gz</li> </ul>
<b>Variable(s) équivalente(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">stat_014_001-Œsophagectomie</a></li> <li>• <a href="#">stat_014_002-Pancréatectomie</a></li> <li>• <a href="#">stat_014_003-Exérèse pulmonaire</a></li> <li>• <a href="#">stat_014_006-Chirurgie bariatrique</a></li> <li>• <a href="#">stat_014_007-Gastrectomie</a></li> </ul>
<b>Mots clés</b>	

*Fréquence et timing de la mise à jour* : les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année durant le Q1.

*Le plus petit niveau géographique disponible* : Hôpital

*Méthode de calcul*

Nombre de patients uniques pour qui une opération de Whipple a été attestée

**Disponible**

2006

**Référence  
recommandée**

IMA\_AIM (13/11/2025), stat\_014\_002\_b, [Atlas IMA\\_AIM \(accessed on 19/04/2026\)](#)

**Dernière mise à  
jour des  
métadonnées**

13/11/2025